



Mairie de Roisey
228, route du Pilat - 42520 ROISEY
Tél. 04 74 87 48 93 - Fax 04 74 87 49 30
mairie.roisey@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 14 Novembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le 14 Novembre à dix-neuf heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence du Maire, Madame Josette VERNEY.

Nombre de Membres en exercice :	15	
Présents :	14	
Votants :	15	Date de convocation : 07 Novembre 2018.

Présents : Josette VERNEY - Robert VIANNET - Yves MEILLER - Marie-Agnès ACHAINTE - Philippe ARIES GIRODET Maurice – Christian PEILLON-Didier BRUNEL - Isabelle CARRET - Marie Claude FOREST - Catherine BRUNETON- Nathalie MARILLIER -Isabelle DURAND- Fabienne GACHE

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Richard VALLOT: Pouvoir à Didier BRUNEL.

Secrétaire de séance : Robert VIANNET.

+ Approbation du compte rendu du 27 Septembre 2018 :

Sans observation, ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Délibérations :

+ TRAVAUX :

Après discussion, le **Conseil municipal unanime donne son accord pour les travaux d'extensions de réseaux en vue de constructions de nouvelles habitations :**

- SIEL Extension réseau électricité Chemin des Jarries
- SIEL Extension réseau électricité Route de La Garde
- SIEL Extension de réseau "Pinois"

Attribution du marché de travaux de mise en sécurité de la RD 19 :

Suite à l'analyse des offres reçues après consultation sur la plateforme de dématérialisation départementale, le conseil décide d'attribuer le marché à l'entreprise COLAS pour un montant de **de 159 550,45 € HT.**

Dissimulation de réseau sur la RD19 au Lieu-dit La Garde:

Le CM à l'unanimité des membres présents décide de retenir la proposition faite par le SIEL pour un montant de **41 151€** à la charge de la commune.

- ✚ **Transfert de compétence assainissement :**
A l'unanimité des membres présents, confirmant son vote du 28 février 2018, le conseil municipal décide de refuser le transfert de compétence assainissement collectif à la CCPR au 1^{er} janvier 2020.
- ✚ **CLECT Piscine :**
Le CM donne son accord sur la proposition de la CCPR pour un montant total de charges transférées de 87 694.70€
- ✚ **Proposition AMO pour travaux d'étanchéité toiture Bâtiment du Briat :** le CM accepte l'offre de AC CONCEPT pour un montant de 1800€ HT.
- ✚ **Indemnité de conseil du trésorier :**
Le CM fixe le taux de cette indemnité à 100%.
- ✚ **Convention avec la CCPR pour réalisation du plan de désherbage :**
Le conseil autorise le maire à conventionner avec la CCPR pour réaliser le plan de désherbage de la commune rendu obligatoire par arrêté préfectoral.
- ✚ **Proposition de crédit pour financement programme de travaux 2019 :**
Le CM autorise le maire à accepter la proposition du Crédit Agricole pour un emprunt afin de financer les travaux prévus en 2019 :
Montant prévisionnel de l'emprunt 200 000€, durée 15 ans, Taux fixe 1.47%.
- ✚ **Avenants marché Ecole MAIRIE Toilettes publiques :**
Le CM autorise le maire à signer les avenants pour un montant total de 28116.13€
- ✚ **Décisions modificatives budgétaires pour régularisations de comptes :**
Accord unanime du CM.

Compte rendu des commissions:

BATIMENTS :

Travaux Mairie école Toilettes publiques : le chantier devrait être terminé mi-décembre.
Les travaux de mise aux normes du paratonnerre de l'église sont terminés.

VOIRIE :

La réalisation du cheminement piéton en direction de l'agorospace est en cours.

PLU :

L'enquête publique se déroulera du 12 décembre 2018 au 15 Janvier 2019. Publicité sera faite dans la presse, sur le site internet et par avis dans les boites à lettres.

QUESTIONS DIVERSES:

Le conseil s'achève et la séance est levée à 21h30.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 12 Décembre 2018 à 19 Heures.